

# Le nouveau ministère et les pouvoirs financiers devant le Parlement

## LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

### Paix dans la sécurité

Deux idées fondamentales ont dominé depuis un an les préoccupations communes des républicains, la paix et le progrès social. Au service de l'une et de l'autre, le gouvernement consacrera toute son énergie.

Interprété en un sentiment unanime et profond du peuple français qui s'exprime récemment avec une force émouvante par la voix sereine et générale de nos chers anciens combattants, nous maintiendrons la continuité d'une politique extérieure qui s'attache passionnément à rechercher la paix avec tous les peuples et ne la conçoit que dans la justice et le respect de la souveraineté de tous. Nous demeurerons fidèles à la fois aux amitiés particulières de la France et à la Société des Nations, en cherchant à élargir sans cesse le champ de la collaboration internationale.

La France, unanime dans ses sentiments patriotiques, s'est elle-même comme de ses amis, est également résolue à s'abstenir de toute menace et à ne pas subir aucune. La paix ne s'achète pas par des abdications qui conduiraient à la servitude et à la guerre. Elle ne peut résulter que de la volonté des peuples décidés à défendre et à protéger leurs forces au service de leur droit. Nous ne négocierons rien à cet égard pour maintenir à leur maximum les forces défensives qui protègent la sécurité de la République. Nous avons le ferme espoir que l'effort de détente et de compréhension mutuelle que nous poursuivons inlassablement portera ses fruits.

Et nous adressons un cordial appel à toutes les nations et à tous les gouvernements, sans aucune exception, pour que leur attachement à un régime de paix et de coopération internationale les amène à faire leur part dans l'effort d'une collaboration durable entre les peuples réconciliés, à la promesse que le gouvernement ne laissera porter aucune atteinte à la législation sociale, à l'affirmation que la République ne saurait signifier ni la régression, ni même la stagnation. A l'hommage rendu aux courageux paysans. Les applaudissements gagnent le centre et même une partie de la droite quand M. JULES JEANNENEY, ministre des Finances, déclare que le désordre des finances, prompt de réprimer les abus de la spéculation. La parole est accueillie par les applaudissements prolongés de gauche.

**Les demandes d'interpellation**  
Le Président fait connaître à la Chambre les demandes d'interpellations dont il a été saisi par MM. Colomb, François Martin, Xavier Vallat, Louis Marin, Pezet, Bergery, Pietri, Guastavino.

**LE PRÉSIDENT.** — Quel jour le gouvernement propose-t-il pour la discussion de ces interpellations ?

**M. CHAUTEUPS.** — J'aurais voulu pouvoir accepter la discussion immédiate de ces interpellations visant la politique générale du gouvernement.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

## LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

Paris, 29. — Un public nombreux se presse dans les tribunes publiques. Les députés se lèvent à 15 h., de gagner leurs places en même temps que M. Edouard Herriot monte à son fauteuil.

Le président est salué par les applaudissements de la Chambre et le Sénat avant le vote des projets financiers et que je n'ai pas sur moi le décret de clôture. Je réunirai demain mes collègues pour délibérer sur les projets en faveur de l'agriculture susceptibles d'être immédiatement votés (fécl., iron. dr.).

**M. Camille CHAUTEUPS** arrive à 15 h. 05, ses amis radicaux socialistes, debout, l'applaudissent. La séance est aussitôt ouverte. Le président fait connaître la démission de M. Doriot, député de la Seine et donne la parole au Président du Conseil.

**M. Chauteups lit la Déclaration ministérielle**  
Les députés de gauche applaudissent le Président du Conseil. Celui-ci lit d'une voix claire et égale la déclaration ministérielle que les députés socialistes ont précédemment lue. Le passage affirmant que le gouvernement est fidèle à la volonté du suffrage universel et celui disant que la volonté du suffrage universel est de maintenir la paix ne s'achète pas par des abdications.

**M. Georges BONNET** prend place au banc du gouvernement. La Chambre écoute avec une attention soutenue un parfait silence, coupe seulement par les applaudissements des gauches, la déclaration ministérielle.

Les approbations des gauches vont puisant dans l'émotion de l'espérance d'une collaboration durable entre les peuples réconciliés, à la promesse que le gouvernement ne laissera porter aucune atteinte à la législation sociale, à l'affirmation que la République ne saurait signifier ni la régression, ni même la stagnation. A l'hommage rendu aux courageux paysans. Les applaudissements gagnent le centre et même une partie de la droite quand M. JULES JEANNENEY, ministre des Finances, déclare que le désordre des finances, prompt de réprimer les abus de la spéculation. La parole est accueillie par les applaudissements prolongés de gauche.

**Les demandes d'interpellation**  
Le Président fait connaître à la Chambre les demandes d'interpellations dont il a été saisi par MM. Colomb, François Martin, Xavier Vallat, Louis Marin, Pezet, Bergery, Pietri, Guastavino.

**LE PRÉSIDENT.** — Quel jour le gouvernement propose-t-il pour la discussion de ces interpellations ?

**M. CHAUTEUPS.** — J'aurais voulu pouvoir accepter la discussion immédiate de ces interpellations visant la politique générale du gouvernement.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

**Le Gouvernement pose la question de confiance sur le renvoi des interpellations**  
M. Chauteups, mais nous sommes dans une circonstance exceptionnelle, il nous faut discuter aujourd'hui même le projet financier que je propose dans une procédure accélérée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur, pourra s'expliquer très brièvement et le renvoi sera, comme d'habitude, très bref.

## LA SÉANCE DU SÉNAT

Paris, 29. — On donne dans les couloirs du Sénat la version suivante de l'incident à la suite duquel M. Léon BLUM a renoncé à lire au Luxembourg la déclaration ministérielle.

M. Camille CHAUTEUPS, président du Conseil a fait preuve à la tête du gouvernement.

« A la suite d'un conflit entre les deux assemblées, il a dû céder la place. Un autre gouvernement s'est constitué de la façon la plus normale. Je n'ai rien diminué des difficultés financières qui exigent des mesures sèches et j'ai affirmé la nécessité de poursuivre les réformes sociales. Si les patrons doivent consentir à leurs ouvriers des conditions de travail suffisantes, il serait impossible aux ouvriers d'obtenir « les gains substantiels dans la détresse générale. Ce ne doit pas être une journée de durée et après avoir émis un vote de confiance politique, la Chambre ne pourrait nous refuser les moyens d'agir ».

**M. CHAUTEUPS.** — J'ai le devoir de faire appel à l'énergie du parlement républicain et de lui dire qu'il ne faut pas laisser revivre ce drame politique que nous avons déjà connu. C'est aux républicains que doit revenir l'honneur et la charge de rétablir les finances politiques.

Je souhaite que cet effort soit accompli dans le consentement général. Nous acceptons cordialement tous les concours pour aider la démocratie à franchir une phase difficile. Chacun d'entre nous se rappelle que la République est le régime qui va intervenir (Appl. gauche).

**Le renvoi des interpellations est voté par 393 voix contre 142**  
Le président : «et aux voix le renvoi des interpellations à la suite. Le gouvernement pose la question de confiance. Le renvoi des interpellations est voté par 393 voix contre 142.

**M. Georges Bonnet dépose le projet de loi sur les pleins pouvoirs**  
La parole est au ministre des Finances pour déposer le projet de loi de pleins pouvoirs financiers. M. Georges BONNET monte à la tribune et dépose le projet de loi financier que le Gouvernement a présenté. Celle-ci propose que le débat sur ce projet ait lieu ce soir à 21 h. (Assent.)

**Le projet de loi sur les pleins pouvoirs**  
Le Gouvernement demandera ce soir la discussion immédiate du projet proposé par M. Georges Bonnet sur les pleins pouvoirs financiers. La séance est suspendue à 16 h. 10 jusqu'à 21 heures.

**L'exposé de M. Georges Bonnet**  
M. Georges Bonnet a déclaré qu'il était de son devoir d'exposer avec exactitude la situation afin de justifier le Gouvernement de la grave détermination qu'il avait prise de demander des pleins pouvoirs financiers à la Chambre. Il a permis de prendre, avec toute la célérité et le secret voulus, en vue de les rendre efficaces, les mesures de redressement de la situation financière.

Après les indications données après la réunion par plusieurs assistants, M. Georges Bonnet aurait fourni les précisions suivantes :

**L'état de la Trésorerie**  
Le déficit du budget ordinaire serait de l'ordre de 6 à 19 milliards, celui du budget extraordinaire de 5 milliards et demi. La Trésorerie aura à faire face de la fin de l'année à diverses échéances importantes à 31 août prochain de 5,400 millions de francs à l'échéance en juillet, 5,400 millions de francs à l'échéance en octobre et 4,400 millions pour le remboursement de l'emprunt anglais en décembre.

**La lettre du Président du Conseil**  
Le Président ajoute : « J'ai reçu hier matin la lettre que vous m'avez adressée hier : « Monsieur le Président, « L'incident que vous avez eu grandement raison de me signaler, ne m'avait pas par ailleurs échappé. Mais je dois vous dire que mon collègue, M. LEBAS, est venu me déclarer spontanément que ses propos avaient été mal interprétés (Interruptions ironiques), et qu'à un moment il n'avait été dans ses intentions d'offenser le Sénat. Il a même tenu à me l'écrire. (Nouvelles interruptions.)

**Les remèdes prévus**  
Quant aux remèdes prévus actuellement par M. Georges Bonnet, ils seraient les suivants : Augmentation de 10 milliards de la limite des avances de la Banque de France à l'Etat, paiement du déficit par des rajustements de taxes et d'impôts, suppression de la limite inférieure fixée par la loi monétaire.

**Des précisions**  
Voici, d'après le compte rendu analytique, comment s'est déroulée la brève séance du Sénat :  
LE PRÉSIDENT. — Mes chers Collè-

## UNE VERSION DE L'INCIDENT DU SÉNAT

Paris, 29. — On donne dans les couloirs du Sénat la version suivante de l'incident à la suite duquel M. Léon BLUM a renoncé à lire au Luxembourg la déclaration ministérielle.

M. Camille CHAUTEUPS, président du Conseil a fait preuve à la tête du gouvernement.

« A la suite d'un conflit entre les deux assemblées, il a dû céder la place. Un autre gouvernement s'est constitué de la façon la plus normale. Je n'ai rien diminué des difficultés financières qui exigent des mesures sèches et j'ai affirmé la nécessité de poursuivre les réformes sociales. Si les patrons doivent consentir à leurs ouvriers des conditions de travail suffisantes, il serait impossible aux ouvriers d'obtenir « les gains substantiels dans la détresse générale. Ce ne doit pas être une journée de durée et après avoir émis un vote de confiance politique, la Chambre ne pourrait nous refuser les moyens d'agir ».

**M. CHAUTEUPS.** — J'ai le devoir de faire appel à l'énergie du parlement républicain et de lui dire qu'il ne faut pas laisser revivre ce drame politique que nous avons déjà connu. C'est aux républicains que doit revenir l'honneur et la charge de rétablir les finances politiques.

Je souhaite que cet effort soit accompli dans le consentement général. Nous acceptons cordialement tous les concours pour aider la démocratie à franchir une phase difficile. Chacun d'entre nous se rappelle que la République est le régime qui va intervenir (Appl. gauche).

**Le renvoi des interpellations est voté par 393 voix contre 142**  
Le président : «et aux voix le renvoi des interpellations à la suite. Le gouvernement pose la question de confiance. Le renvoi des interpellations est voté par 393 voix contre 142.

**M. Georges Bonnet dépose le projet de loi sur les pleins pouvoirs**  
La parole est au ministre des Finances pour déposer le projet de loi de pleins pouvoirs financiers. M. Georges BONNET monte à la tribune et dépose le projet de loi financier que le Gouvernement a présenté. Celle-ci propose que le débat sur ce projet ait lieu ce soir à 21 h. (Assent.)

**Le projet de loi sur les pleins pouvoirs**  
Le Gouvernement demandera ce soir la discussion immédiate du projet proposé par M. Georges Bonnet sur les pleins pouvoirs financiers. La séance est suspendue à 16 h. 10 jusqu'à 21 heures.

**L'exposé de M. Georges Bonnet**  
M. Georges Bonnet a déclaré qu'il était de son devoir d'exposer avec exactitude la situation afin de justifier le Gouvernement de la grave détermination qu'il avait prise de demander des pleins pouvoirs financiers à la Chambre. Il a permis de prendre, avec toute la célérité et le secret voulus, en vue de les rendre efficaces, les mesures de redressement de la situation financière.

Après les indications données après la réunion par plusieurs assistants, M. Georges Bonnet aurait fourni les précisions suivantes :

**L'état de la Trésorerie**  
Le déficit du budget ordinaire serait de l'ordre de 6 à 19 milliards, celui du budget extraordinaire de 5 milliards et demi. La Trésorerie aura à faire face de la fin de l'année à diverses échéances importantes à 31 août prochain de 5,400 millions de francs à l'échéance en juillet, 5,400 millions de francs à l'échéance en octobre et 4,400 millions pour le remboursement de l'emprunt anglais en décembre.

**La lettre du Président du Conseil**  
Le Président ajoute : « J'ai reçu hier matin la lettre que vous m'avez adressée hier : « Monsieur le Président, « L'incident que vous avez eu grandement raison de me signaler, ne m'avait pas par ailleurs échappé. Mais je dois vous dire que mon collègue, M. LEBAS, est venu me déclarer spontanément que ses propos avaient été mal interprétés (Interruptions ironiques), et qu'à un moment il n'avait été dans ses intentions d'offenser le Sénat. Il a même tenu à me l'écrire. (Nouvelles interruptions.)

**Les remèdes prévus**  
Quant aux remèdes prévus actuellement par M. Georges Bonnet, ils seraient les suivants : Augmentation de 10 milliards de la limite des avances de la Banque de France à l'Etat, paiement du déficit par des rajustements de taxes et d'impôts, suppression de la limite inférieure fixée par la loi monétaire.

**Des précisions**  
Voici, d'après le compte rendu analytique, comment s'est déroulée la brève séance du Sénat :  
LE PRÉSIDENT. — Mes chers Collè-

### LISEZ DANS

# LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

vingt pages — quarante centimes

Un conte humoristique  
**AU-DESSUS DE L'ENTRESOL**, par Claude Réal

Ses pages du Cinéma  
**LE RÊVE ET LA RÉALITÉ**  
**L'ENTREPRENANT M. PÉTROFF**

**LES ABEILLES, ELLES AUSSI, MODERNISÉES**  
Par Henry de Forge

Sa page d'humour -- Sa page du tricot  
Son curieux petit courrier des lectrices, etc., etc.

Dans ce numéro le R. I. commence la publication d'un passionnant roman de cape et d'épée  
**L'Enfant des Mousquetaires**  
Par Jean Demais

Demandez le « RÉVEIL ILLUSTRÉ » à tous nos Vendeurs et Dépositaires

Suppression des dépenses nouvelles et lutte contre les abus  
Le ministre a indiqué en outre qu'il était décidé à refuser l'engagement de toute dépense nouvelle et à lutter contre les abus. Quant aux rajustements, ils porteront aussi bien sur les impôts directs que sur les taxes indirectes, mais celles-ci pourront produire aussitôt des rentrées importantes ainsi que les mises à l'échelle des prix des services industriels. Les mesures contre la fraude fiscale seront également renforcées.

**Le ministre des P. T. T. n'a pas donné suite à son intention de démissionner**  
Le groupe ayant manifesté par ses acclamations sa confiance et sa sympathie à M. Lebas, le ministre des P. T. T. n'a pas eu à donner suite à l'intention qu'il avait manifestée de se démettre de ses fonctions s'il avait été désavoué par ses amis politiques.

**M. ELBEL A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE**  
Le groupe radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Ferin, a fait voter une adresse de sympathie et d'endurance au gouvernement présidé par M. Camille Chauteups. Il a été ensuite procédé à l'élection du président du groupe. M. ELBEL, député des Vosges, a été élu au premier tour de scrutin.

**M. ALBERT SÉROL A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE**  
Le groupe socialiste a élu président M. ALBERT SÉROL, en remplacement de M. FÉVRIER, devenu membre du Gouvernement, et nommé M. BÉDOUÉ comme membre de la commission des finances, en remplacement de M. René Brunet, sous-secrétaire d'Etat.

**UNE LETTRE des petits propriétaires au Président du Conseil**  
Au nom de la Fédération nationale des petits propriétaires de France, M. J. Morel vient d'adresser au président du Conseil, une lettre dont voici la conclusion : « L'opinion publique, tout entière alertée, s'est dressée contre l'ensemble de la propriété, sans bien se rendre compte de l'insuffisance de l'imposée dont elle se rend compte.

« Insuffisamment éclairée, elle ignore que, s'il existe des magnats de la propriété, il existe également, dans notre pays de France, un nombre considérable de petits propriétaires infiniment plus pauvres, plus malheureux que beaucoup de locataires.

« Aussi, M. le président du Conseil, nous permettons-nous de faire appel aux sentiments d'équité et de justice qui vous animent en faveur de ceux pour qui chaque pierre de leurs petites propriétés est le témoin d'économies patientes, d'un labeur obstiné.

« De graves décisions vont inévitablement être prises, des lois vont être votées avant que l'irréparable soit accompli, pour que ne soient pas réduits à la misère, au désespoir, des milliers de petits propriétaires âgés, nous vous demandons instamment, M. le président du Conseil, de bien vouloir étudier en toute conscience, en toute impartialité, au grand jour, la question infiniment douloureuse que nous nous permettons de soumettre à votre haute et bienveillante attention.

« Faisons seulement abstraction de tout sentiment d'ordre politique, la petite propriété de France sollicite de votre gouvernement que lui soit accordé l'aide moral le plus efficace, la possibilité matérielle de faire face à ses multiples obligations ».

**UN EXPOSÉ DE M. VINCENT-AURIOL AU GROUPE SOCIALISTE**  
Paris, 29. — M. VINCENT-AURIOL a fait cet après-midi un exposé très intéressant de la situation financière et des mesures qu'il se proposait de prendre pour y faire face. Il a obtenu du Parlement les pleins pouvoirs qu'il avait demandés. Il a justifié ainsi sa gestion comme ministre des Finances en montrant toutes les difficultés auxquelles il s'était heurté.

**Le discours de M. Lebas à Roubaix**  
C'est ensuite que M. LEBAS s'est expliqué sur les conditions dans lesquelles il avait prononcé son discours de Roubaix, qui a soulevé divers incidents, il a indiqué que ses paroles avaient été reproduites inexactement dans la Presse, en particulier dans le « Journal de Roubaix » et qu'il avait adressé à M. Camille Chauteups une lettre précisant son attitude et ses intentions, lettre sur le vu de laquelle le président du Conseil avait écrit au président du Sénat.

Le ministre des P. T. T. a ajouté que personne ne pouvait empêcher un militant de dire que le Sénat, par ses votes successifs, avait déclenché la crise ministérielle et l'opinion publique de sa faire juge de l'attitude de la haute Assemblée.

Il a fait remarquer qu'il était en plein accord avec la motion Blum. Paul Faure, qui doit être présentée au congrès de Marseille, où le problème sénatorial sera débattu.

Après avoir entendu M. Dormoy, qui a

### ECHOS et CARNET

**CALENDRIER.** — Mercredi 26 juin 1937. Soleil : lever à 5 h. 53 ; coucher à 19 h. 54. Lune : lever à 22 h. 51 ; coucher à 10 h. 51. Aujourd'hui : saint Martial. — Dymnis ; saint Thibéry.

**MÉTÉOROLOGIE.** — Station de Lille. Observations faites le 26 juin à 17 h. 30 : Baromètre 757 mm. 7 ; hautes depuis Valenciennes à 17 h. 30 ; minima 2. — Thermomètre : froide 16 ; maxima 14,8 ; maxima 19,7. — État hygrométrique : 77. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 30 : 1 mm. 4. — Direction du vent : ouest, force modérée. Direction des nuages : ouest. — État du ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui mercredi : doux, éclaircies, quelques pluies.

**NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE**